Activité 3 : Perturbations du système nerveux et protection

Groupe : Les drogues

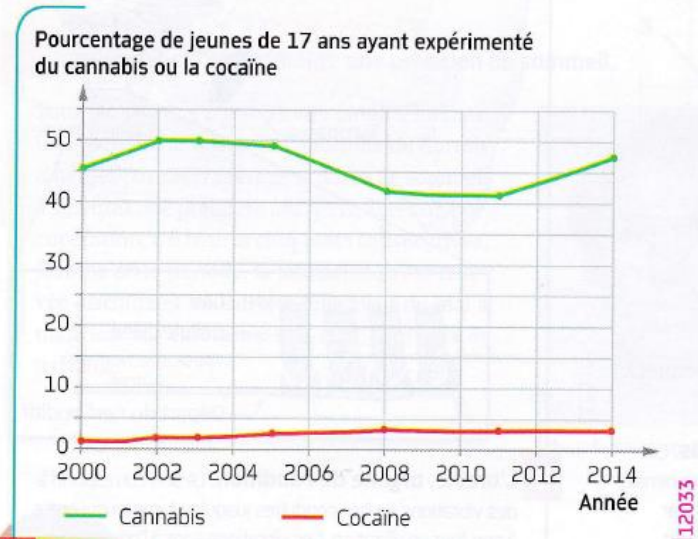

1 Évolution du pourcentage de Français de 17 ans ayant consommé au moins une fois du cannabis ou de la cocaïne depuis 2000. Ces substances sont des **drogues***. Leur production, leur distribution et leur usage sont strictement interdits par la loi française. Leur usage est puni d'un an d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende.

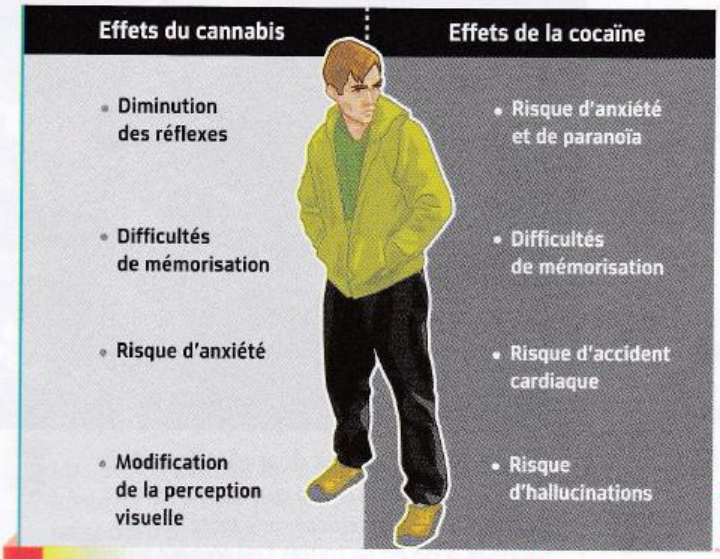

2 Effets sur l'organisme d'une prise de cannabis ou de cocaïne.

3 Effets à long terme de la cocaïne sur le cerveau. La consommation de cocaïne engendre notamment de graves dépressions. On a comparé, par imagerie médicale, le cerveau de 60 personnes cocaïnomanes et de 60 personnes ne consommant aucune drogue. Cette image récapitule l'ensemble des résultats : les zones bleues sont anormalement plus petites chez les cocaïnomanes, ce qui traduit une perte de cellules nerveuses.

DICO SCIENCES

***Drogue** : substance naturelle ou synthétique modifiant l'activité mentale, le comportement ou les sensations.